CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182014** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 12/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 29 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM BAYONNE 878 262 187 RCS

Siret : 878 262 187 00015

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7159385

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 164103962 E001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 164103962 E001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : R'PUR

335 ROUTE DU FRONTON
QUARTIER ARRAUNTZ
64480 USTARITZ

Téléphone : 05 59 59 57 75 **Fax :**

Portable : 07 50 00 73 93

Responsabilité légale :
LIAUSU JACQUES GÉRANT

Site Internet : http://www.r-pur.net

E-mail : idoialiausu@r-pur.net

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 016 146 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5412	Installation de conduit de fumée et tubage en habitat collectif et tertiaire	5	24/09/2026
5422	Ramonage en habitat collectif et tertiaire		19/09/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025